



# UNION FRANÇAISE des UNIVERSITÉS TOUS ÂGES

## Assemblée générale extraordinaire de l'UFUTA\*

*Paris, jeudi 22 juin 2017*

Au vu de la liste d'émargement, 22 universités sur les 27 à jour de leur cotisation ce 22 juin sont présentes ou représentées, le nombre de délégués présents est de 36 et 43 pouvoirs ont été transmis, soit au total 79 votants. Le quorum étant atteint l'AGE peut siéger et délibérer. (Liste en Annexe)

Conformément aux statuts en vigueur la convocation à cette assemblée a été envoyée 2 mois avant la date fixée pour sa tenue; elle était accompagnée du projet de modification des statuts

La modification des statuts de l'Union constitue le point unique de l'ordre du jour de cette assemblée.

Le Président de l'UFUTA présente le projet de modification qui est le résultat des débats intervenus lors de la journée des présidents du 7 mars 2017. Les modifications apportées lors de ces débats ont été prises en compte dans le texte du projet qui a été ensuite envoyé à l'ensemble des structures.

Les seules remarques concernent 2 erreurs d'accord avec le singulier/pluriel. Il en est pris acte ; les corrections ont été effectuées.

Le Président remercie les membres du conseil d'administration, de la commission « statuts » et les délégués pour leurs contributions

Le texte modifié est soumis au vote de l'assemblée

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 79

**La nouvelle version des statuts est adoptée à l'unanimité.**

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée générale extraordinaire est déclarée close.

La secrétaire

Céline MENIL

Le président de l'UFUTA

Stéphane RAVAILLE

- *Sous réserve de l'approbation de l'Assemblée Générale du 26 juin 2018*

## Annexe Liste des UTL

## Assemblée Générale Extraordinaire - Paris - 22 Juin 2017

	UTA / UTL	Délégués théoriques	présents	pouvoirs	Total voix	Cotisation 2017
1	AGDE	5	5	1	6	x
2	AMIENS	6	2	4	6	x
3	AURILLAC	<u>2</u>	0	1	1	x
4	AUXERRE	1				x
5	BEAUSOLEIL	2				x
6	BELLEY	2	1	0	1	x
7	BESANCON	7	3	5	6	x
8	BLOIS	2	2	0	2	x
9	BOULOGNE / M	2	1	1	2	x
10	CHAMBERY	2				x
11	CRETEIL	5	3	3	6	x
12	DREUX	4	2	2	4	x
13	EAUBONNE	2	0	1	1	x
14	ESSONNE	6	3	4	7	x
15	GAP	4	0	1	1	x
16	LE MANS	5	1	2	3	x
17	LIMOGES	2				x
18	MAYENNE	4	2	2	4	x
19	MEAUX	2	1	1	2	x
20	MELUN	4				
21	ORLEANS	7	3	5	8	x
22	PARIS Institut Catholique	4	0	1	1	x
23	POITIERS	5	4	2	6	x
24	ROYAN	1				x
25	SAINT GERMAIN	4	0	1	1	x
26	SAINT-NAZAIRE	5	2	4	6	x
27	SAUMUR	2	1	1	2	x
28	TOULOUSE	2	0	1	1	x
	<b>TOTAL</b>	<b>99</b>	<b>36</b>	<b>43</b>	<b>79</b>	<b>27</b>